



Procès-verbal du Conseil d'école du 14 décembre 2020

Procès-verbal du conseil d'école du lundi 14 décembre 2020

Présents (membres du personnels) : Mme Hersent, Mme Ferdy-Gueye, Mme Diasso, Mme Cissé Diallo, Mme Niang, Mme Ndiaye, Mme Fontaine, Mme Roux, Mme Sarr, M. Ndiaye, M. Santenard, M. Diaby, Mme Thérèse Diatta, Mme Diop, Mme Colin, Mme Theunis, Mme Sène, Mme Faye.

Excusés : Mme Fatima Niang, Mme Coulibaly,

Représentants des parents : Mme Bandolo, Mme Bekhouche Garcia, Mme Daffé, Mme Pardon, Mme Sarr, M. Uy.

Les absents sont excusés.

La séance est ouverte à 16h05.

ORDRE DU JOUR

Madame Hersent donne lecture de l'ordre du jour.

- 1. Règlement interne**
- 2. Les projets pédagogiques**
- 3. Les équipements**
- 4. La Vie scolaire**
- 5. Situation sanitaire**
- 6. Questions des représentants des parents d'élèves**

VOTE : *l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.*



Procès-verbal du Conseil d'école du 14 décembre 2020

Règlement interne (Point 1 de l'ordre du jour)

Mme Hersent présente le règlement interne du conseil d'école.

Mme Pardon demande que l'on ajoute le terme « ouverts » au délai de 8 jours pour l'envoi de la convocation et souhaite que l'on précise à l'article 4 qui décide du budget dans la partie moyens alloués à l'école.

Le procès-verbal est par ailleurs disponible sur le site de l'école.

Les projets pédagogiques (Point 2 de l'ordre du jour)

Le contexte sanitaire particulier de cette année modifie quelque peu l'organisation des projets. Les sorties scolaires ne sont à l'heure actuelle pas autorisées. Les projets se font donc, pour l'instant, à l'intérieur de l'établissement.

Différents projets sont développés :

- Les projets récurrents : la fête des nationalités, le rallye lecture, des journées à thème (journée de la non-violence, journée du handicap...), rallye mathématiques, semaine des sciences, expositions d'art, correspondance scolaire, robotique
- Des projets annuels pouvant réunir plusieurs classes :

Cirque : PS/MS/GS3/CP/CE2C/CM2B/CE1B3

Danse : PS/GS/CPB/CE1B/CM1B Chorale : MS/GS/CE1B/CM2C

Ecole verte/développement durable : CE2B/CM1C/GS3/CE2B3 Photographie : CE1C

Mosaïque : CM2C Poterie : MS

Micro jardinage : PS/MS/GS/CE1B Eveil musical : MS3

Papier mâché : GS3



Procès-verbal du Conseil d'école du 14 décembre 2020

Les équipements (Point 3 de l'ordre du jour)

Du fait de la pandémie du Covid 19, les délais ont été revus car certains fournisseurs ne sont pas disponibles (exemple un fournisseur en Chine qui vient juste de reprendre son activité).

Les équipements réalisés :

- Fin de l'année scolaire 2019/2020 : renouvellement des tables et chaises des CE1/CE2/CM1

A la rentrée 2020 :

- Achat de mobilier neuf pour les classes de PS et CP (6 classes au total) : tables et chaises, meubles, rideaux
- Installation de tables / chaises neuves dans les classes de MS
- Laquage des meubles de MS/GS et installation de nouveaux rideaux + tapis de sol
- Les tableaux blancs abimés ont été remplacés par des tableaux blancs neufs
- Les murs de la cour maternelle ont été repeints en ocre pour limiter la réverbération, des plantes ont été ajoutées.

A venir pour cette année :

- Equipement informatique, Smart boards (4 pour cette année)
- Complément de mobilier dans les classes.

Les parents d'élèves demandent un point sur le matériel de sport disponible, et notamment la quantité de tapis présents actuellement. Le constat fait par les parents est que les enfants ne maîtrisent pas des compétences basiques de gymnastique qui font pourtant partie du programme d'enseignement du Ministère de l'Education Nationale français à l'école primaire. La Corniche dispose actuellement de 9 tapis pour 450 élèves, Ngor de 7 tapis. Mme Hersent explique qu'une commande de matériel a été passée pour la première partie de l'année 2021. Les parents souhaitent que la hausse des frais de scolarité permette un investissement dans le matériel de sport rapidement et notamment dès le début de l'année 2021.

La Vie scolaire (Point 4 de l'ordre du jour)

Mme Hersent rappelle les règles suivantes :

- port de l'uniforme ou du code couleur (bleu marine uni en bas, blanc uni en haut), de l'uniforme pour les cours d'EPS

L'école passe par un nouveau fournisseur pour les uniformes, et la qualité est meilleure. Les motifs des uniformes ont été créés par les élèves du collège, ils correspondent davantage aux attentes des élèves.



Procès-verbal du Conseil d'école du 14 décembre 2020

Mme Pardon estime que le code couleur des nouveaux uniformes met à mal la logique du code couleur : le gris utilisé pour l'EPS vient s'ajouter au blanc/bleu traditionnel. Les classes ayant EPS trois fois par semaine, le gris devient plus porté que le blanc et bleu qui est le code couleur originel de l'école. Par ailleurs, les parents soulignent que le prix des uniformes, et notamment celui d'EPS qui est obligatoire, est trop élevé. La communication ayant été faite à la fin de l'été, la plupart des parents avait déjà acheté des T-shirts blancs. Mme Hersent explique que le prix plus élevé vient du choix d'un fournisseur proposant des articles de meilleure qualité. Mme Pardon indique que certaines tailles ne sont plus disponibles. Du fait du coût de l'achat de trois tenues de sport et de la rupture de certaines tailles, elle demande à ce que l'école revoie sa position sur le port obligatoire de l'uniforme de sport et autorise le port du code couleur blanc et bleu lors des cours d'EPS.

- dépôt des élèves à l'heure (8h), et leur sortie (au plus tard 15h15, et 16h15 pour ceux qui ont une activité extrascolaire) : la responsabilité de l'école est engagée sur les heures d'ouverture de l'école, comme cela est rappelé dans le règlement intérieur.

Le fait que des élèves restent à l'école après l'heure entraîne des problèmes de sécurité et ne permet pas de respecter les mesures sanitaires.

L'école a réorganisé les récréations suite au constat qui a été fait lors de la reprise en classes entières : beaucoup de bousculades, d'incidents. Une séparation est matérialisée entre les cours, l'une est pour les classes de cycle 2, l'autre pour celles de cycle 3. La plupart des couloirs carrelés ne seront plus accessibles. Une troisième cour est utilisée pour diminuer le nombre d'élèves par cour.

Il est constaté que de nombreux parents se garent sur le trottoir devant l'école, obligeant ainsi les enfants à marcher sur la route. L'école en appelle à la responsabilité de chacun pour assurer la sécurité des élèves. Il est demandé de se garer sur le parking du rond-point, ou sur la place faisant face à la résidence du Waterfront.

L'EAB n'a que peu de recours sur ce point, la voirie appartenant à la mairie.

Question 2

Situation sanitaire (Point 5 de l'ordre du jour)

L'école a repris en classes entières depuis le 2 novembre. Le protocole suivi est le protocole sanitaire établi par les autorités sénégalaises. L'école met en place les mesures suivantes :

Corniche Ouest Fenêtre Mermoz • BP 21901, Dakar • Sénégal

Tel: 33-825-4825 • www.ecole-actuelle-bilingue.com



Procès-verbal du Conseil d'école du 14 décembre 2020

- Prise de température et lavage de main à l'entrée de l'établissement
- Mise en place de deux entrées (une maternelle, une élémentaire), et de trois sorties pour éviter les attroupements
- Désinfection des salles 3 fois par jour, aération à chaque pause
- Désinfection des sanitaires après chaque pause
- Port du masque pour le personnel et les élèves à partir du CP
- Désinfection des tables de cantine après chaque service, et nombre suffisant d'assiettes/couverts pour ne pas avoir à les laver durant le temps de cantine afin de garantir un lavage optimal
- Prise de contact avec le district de santé de Mermoz en cas de cas contact / positif

Devant l'augmentation des cas observée ces dernières semaines, l'école a anticipé le protocole en cas de passage en hybride ou en enseignement à distance.

Question 4

Questions des représentants des parents (Point 6 de l'ordre du jour)

- 1. Avec la hausse des frais d'école de 25% en ce moment critique de l'année, l'absence d'infirmier à Ngor et certains profs qui doivent assurer deux langues en même temps, avez-vous prévu de recruter plus de personnel sur les deux campus, notamment le corps enseignant ? Justement, pour les enseignants actuels, quelles motivations leurs sont données afin de les retenir, les encourager d'être des exemples pour les enfants, peut-être vers une approche "savoir-vivre ensemble" ou une éducation civique ?**

L'augmentation des frais de scolarité a pour objectif d'assurer la pérennité de l'établissement et de son identité. L'école renforce son attractivité auprès des personnels et souhaite améliorer les conditions d'accueil.

L'objectif n'est pas d'augmenter le nombre d'enseignants, sauf si des besoins précis apparaissent, mais de les valoriser. En ce qui concerne l'enseignement des deux langues par un seul professeur, il ne s'agit pas de sous-effectif selon la direction. Plutôt que d'embaucher deux enseignants unilingues à temps partiel, l'école a fait le choix d'embaucher un enseignant bilingue à temps plein. La direction souligne l'effet positif pour les enfants d'avoir un seul enseignant pour les deux langues d'un point de vue pédagogique.

Aucun établissement de la taille du campus de Ngor n'a d'infirmière (problème d'espace). Cependant, l'infirmière procèdera, comme elle l'a fait à la Corniche, à une visite médicale pour chaque élève de Ngor. En revanche, dans les semaines à venir, l'équipe de la CSI partagera des informations sur la construction en cours d'un nouveau campus à Ngor dans lequel il y aura une infirmerie.



Procès-verbal du Conseil d'école du 14 décembre 2020

L'enseignement moral et civique a une part importante dans les programmes enseignés. Le rôle de l'enseignant est d'être irréprochable afin d'être un exemple pour les élèves.

Les parents souhaitent savoir s'ils peuvent assister au conseil d'administration pour avoir des informations sur les dépenses de fonctionnement et notent un manque de transparence. Ils ne souhaitent pas que leurs écolages financent de nouveaux établissements comme l'AIS.

Mme Hersent explique que l'école n'est pas une école à gestion parentale et que les finances / plans d'investissement n'ont pas vocation à être publics. Elle rappelle que l'EAB et l'AIS sont deux entités différentes avec des financements/budgets dissociés. Mme Pardon prend note de la réponse de la direction mais indique que, compte tenu de l'importante augmentation des frais de scolarité, les parents souhaiteraient a minima connaître les variations en pourcentage de chaque poste du budget entre l'année 2020 et l'année 2021. Mme Hersent indique qu'elle fera remonter cette requête auprès de M. Bonardi.

2. Quelles dispositions la direction compte-t-elle appliquer pour renforcer la sécurité routière à l'extérieur de l'école afin de :

- **prévenir les risques d'accident**
- **gérer le problème de stationnement**
- **prendre des solutions plus adéquates quant à l'aide à la traversée des enfants**
- **surveiller les enfants déposés au portail en proximité de la route**
- **reprendre le transport scolaire (et à quelle date ?)**

Quant à la sécurité des enfants au sein de l'établissement, comment est-ce que la surveillance, lors des récréations et des repas, est-elle appliquée, et est-ce que le personnel de surveillance est certifié en premiers secours ?

La sécurité autour de l'établissement n'appartient pas à l'EAB donc l'école a peu de recours. L'établissement dispose de l'aide de la gendarmerie, qui veille à la circulation etc., mais demande aux conducteurs de se garer sur le trottoir pour ne pas gêner la circulation (ils ont par exemple demandé à ce que l'école enlève les barrières qui protègent les trottoirs). L'école peut uniquement sensibiliser les parents à l'aide de messages récurrents.

La traversée des élèves est gérée par un gardien, qui arrête les voitures pour laisser passer les familles.

L'école ne peut être responsable de la sécurité des élèves laissés seuls devant l'école/au bord de la route, d'où l'importance du dépôt des élèves dans les heures d'ouverture de l'école.

Les parents proposent la prolongation des barrières le long du trottoir, Mme Hersent explique que l'école ne peut agir sur la voie publique sans accord de la mairie, et que la gendarmerie a demandé à ce que les barrières déjà installées soient enlevées.



Procès-verbal du Conseil d'école du 14 décembre 2020

Les parents soulèvent la dangerosité de la traversée car le gardien arrête une file de voitures mais la deuxième file ne s'arrête pas. Mme Hersent va étudier la possibilité de mettre une deuxième personne à ce poste.

Les parents proposent de mettre des dos d'âne, des panneaux signalant la présence d'une école, une boucle pour déposer les enfants dans la ruelle, et donnent l'idée d'une opération commune école/parents/gendarmerie pendant quelques jours pour sensibiliser les usagers et indiquer des lieux de stationnement libres (exemple dans les rues du quartier fenêtre Mermoz, en face de la résidence du Water front etc.).

Le transport scolaire ne semble pas pouvoir être réinstauré en janvier. La directrice informe que le financement de ce service est lié en partie aux sorties scolaires, qui sont annulées suite à la crise sanitaire. Or, en l'absence de sorties, la facture serait trop élevée pour les parents. Après échange, au cours duquel les parents émettent le souhait d'avoir une simulation, la directrice indique que cette simulation sera demandée.

Toutefois sur cette question, Madame Pardon prend la parole et explique qu'elle ne peut se satisfaire de cette réponse, qu'elle trouve choquante, d'autant que les parents ont payé en intégralité les frais de scolarités de 2019 et qu'une augmentation importante a été réalisée cette année, alors que l'école n'a pas eu les mêmes dépenses (consommables, eau, électricité, animation d'intervenants extérieurs), en conséquence elle a demandé à ce que la Direction revoit son positionnement dès janvier 2021, d'autant que la réactivation du transport scolaire aurait pour effet de désengorger les alentours de l'école.

Madame Hersent précise qu'elle remontera cette demande à Monsieur Bonardi.

3. Nombreux sont les parents, déjà habitués de l'EAB avec plusieurs rentrées scolaires, qui s'inquiètent de voir privilégier de plus en plus les questions d'ordre financier, administratif et disciplinaire et de moins en moins la pédagogie, l'éducation et le bien-être des élèves :

- En ce sens, les parents d'élèves souhaiteraient connaître le calendrier des investissements, par poste (équipements de sport, sanitaires, matériel scolaire, dotation au projet pédagogique de chaque classe, d'autant que certains projets n'ont pas été réalisés l'an dernier, etc....) à réaliser au cours de cette année 2020-2021 et de l'année scolaire à venir, compte tenue de l'importante hausse de frais de scolarité.

- Par ailleurs, outre les frais de scolarité, il est régulièrement demandé aux parents de contribuer à certain nombre de dépenses additionnelles : par exemple l'achat d'un cahier de liaison à 1000 F CFA (dépens inutile et gaspillage de papier compte de Pronote) ; sur les tenues de sport comment le choix du fournisseur et du modèle de la tenue a-t-il été fait (hors code couleur, production locale, etc..., quelle marge est réalisée sur les prix qui sont très élevés et à quelle fin?); enfin les paniers moyen des fournitures scolaires à acheter en début d'année est bien trop élevé, il est nécessaire pour le budget des parents mais surtout pour notre société que l'école travaille ardemment à réduire les listes.



Procès-verbal du Conseil d'école du 14 décembre 2020

L'établissement est transparent autant qu'il peut l'être mais la gestion des ventes est un pacte de confiance avec l'école. Le plan d'investissement n'a pas vocation à être public, d'autant que les projets sont soumis à des variables qui nous obligent à le revoir régulièrement. L'école ne communique pas sur le budget et la ventilation de ce dernier. Après avoir pris acte de ce positionnement de l'école, Mme Pardon demande malgré tout à ce que les parents puissent être informés des variations des gros postes en pourcentage (achat d'équipements mobiliers, informatiques, masse salariale du personnel enseignant et non enseignant, etc).

Mme Pardon demande de la transparence sur la marge réalisée par l'école sur la vente des tenues de sport et que cette marge soit réinvestie dans l'achat d'équipements de sport, qui sont aujourd'hui presque inexistantes (l'achat notamment d'un stock de tapis sur les deux campus).

Il existe un budget projet annuel, qui sera l'année prochaine décliné par classe.

Un effort déjà fait sur le prix global des listes de fournitures. Le programme en anglais dépend du Common Core, il est donc nécessaire de se fournir aux Etats-Unis ce qui fait augmenter le prix des manuels.

L'école va poursuivre les efforts sur la réduction des coûts/quantités, notamment dans les fournitures des listes bilingues avec davantage de concertation entre les équipes.

Le carnet de liaison n'a pas vocation à être remplacé par Pronote, mais les deux outils se complètent. Les parents suggèrent alors que l'achat du cahier de liaison soit compris dans les frais de scolarité.

4. Comment l'école compte renforcer l'application de la politique de la lutte contre le Covid, avec les chiffres qui montent, les nouvelles restrictions de rassemblement en plage et en sport, et le bruit sur un nouveau couvre-feu, compte tenu de l'état des toilettes (lavage des mains !) et les dérives sur les masques (refus d'accès, aucun stock de rechange en cas d'urgence, comme la casse ou la perte, des enfants sans masque même en compagnie de la directrice) ?

Le personnel va poursuivre la sensibilisation aux gestes barrières, l'aération des classes à chaque pause. Les sanitaires vont également être équipés de sèche-mains à usage unique.

Les enseignants doivent être exemplaire sur le port du masque car ils sont un modèle pour les élèves.

La gestion du masque est compliquée car il est difficile pour des enfants de le porter pendant toute la journée. Les enseignants et le personnel de l'école les encouragent. La règle est le port obligatoire, avec une possibilité de l'enlever ponctuellement.

Concernant l'oubli/perte de masque, l'école va proposer aux parents que chaque enfant garde en classe un petit stock de masques, qui servirait à dépanner les élèves qui les perdent ou les cassent durant la journée.



Procès-verbal du Conseil d'école du 14 décembre 2020

Une enseignante rappelle également l'importance des parents dans la sensibilisation au port du masque.

Un parent d'élève soulève la question des toilettes de Ngor. Elle énonce qu'ils sont sales, que le papier toilette n'est pas accessible aux enfants, que les murs n'ont pas de carrelage et qu'ils ne peuvent donc pas être nettoyés correctement. L'odeur est également très forte et certains enfants refusent d'aller aux toilettes.

Mme Hersent explique que suite à la visite d'une délégation de parents d'élèves la direction et la déclarante responsable sont venus constater par eux-mêmes l'état des toilettes. Des améliorations vont être apportées dès le mois de janvier 2021, ce que complète Mme Ferdy-Gueye.

5. Comment compte faire l'école pour assurer une meilleure communication parents/enseignants en vue d'un meilleur suivi de la scolarité de nos enfants, compte tenu les incohérences que constatent les parents d'élèves dans la façon que l'école engage les parents, telles que l'utilisation inconsistante de Pronote qui mène à la confusion, l'absence de communication sur le programme et des objectifs pédagogiques à long et à courts termes, et le vide d'information quant à la planification des réunions parents/profs (certaines classes les ont eu, d'autres n'ont encore rien dit sur le sujet) ?

La communication est un aspect primordial, principalement dans le contexte actuel. Mme Hersent rappelle que Pronote est renseigné régulièrement (taux de remplissage de 83% sur les deux dernières semaines par exemple). Les problèmes de connexion peuvent expliquer que Pronote n'est pas rempli certains jours. L'école va installer la fibre pour essayer de régler ces problèmes de connexion.

Les programmes et les objectifs de l'année sont présentés par les enseignants dans chaque classe en début d'année. De plus, les enseignants sont disponibles pour échanger via des rendez-vous individuels. Il n'est par contre pas possible de donner les curricula de l'école ni les planifications des enseignants. Par ailleurs, les livrets scolaires reprennent les compétences du programme pour chaque année

Les enseignants sont disponibles par mail, rendez-vous individuels, certains par téléphone. Les parents ne doivent pas hésiter à les contacter s'ils ont besoin d'échanger sur un point précis.

Les réunions parents ne sont pas les mêmes entre les filières classique et bilingue. La directrice propose qu'un planning annuel des rencontres soit donné en début d'année pour clarifier l'organisation.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Hersent remercie les membres du conseil et clôt la séance à 17h40.

